



80 Commerce Valley Drive East, Suite 1
Markham, Ontario L3T 0B2

le 31 janvier 2020

Objet : Feuillet T4A pour 2019

Madame, Monsieur,

Le feuillet T4A est préparé par le RAEO, l’administrateur du régime. Ce feuillet d’impôt indique les primes d’assurance vie de base et d’assurance pour mort et mutilation accidentelles de base payées par la FASTE du SCFP en 2019. Il s’agit là d’avantages imposables.

Pour vous aider à répondre aux questions de vos membres en ce qui concerne le feuillet T4A pour 2019, voici quelques sources de renseignement du RAEO sur le feuillet T4A :

- [Pourquoi m’envoyez-vous ce feuillet T4A?](#)
- [D’où vient le montant indiqué sur mon feuillet T4A?](#)
- [Comment puis-je voir ou imprimer mon feuillet T4A?](#)
- [Si j’habite au Québec, quoi d’autre le RAEO m’enverra-t-il au sujet de mes avantages imposables?](#)
- [Comment puis-je obtenir mes feuillets T4A pour d’autres années d’imposition?](#)

Pour en savoir plus sur le feuillet T4A, rendez-vous à la [section d’Aide](#) du RAEO. Vous pouvez aussi communiquer avec les services d’assurance du RAEO au 1-866-783-6847.

Si vous avez des questions au sujet du présent avis ou si vous avez besoin d’aide, veuillez envoyer un message à info@cupe-ewbt.ca.

Cordialement.

Salama Rajab
Directrice générale
FASTE du SCFP